

Au quotidien, ton ou ta partenaire :

Te menace avec une arme

T'oblige à avoir des relations sexuelles, te touche les parties intimes sans ton consentement

Te pousse, te tire, te gifle, te secoue, te frappe

Te fait du chantage aux papiers : livret de famille, carte de crédit, carte vitale, titre de séjour ...

Menace de te retirer la garde de tes enfants

Menace de diffuser des photos intimes de toi, de se suicider à cause de toi

«Pète les plombs» lorsque quelque chose lui déplaît

T'humilie et te traite de fou/folle quand tu lui fais des reproches

T'isole de ta famille et de tes proches



**Protège-toi !
Tu es
en danger**

Insiste pour que tu lui envoies des photos intimes ou que tu regardes des films pornographiques

Te manipule

Est jaloux(se) et possessif(ve), contrôle tes sorties, habits, fouille tes textos, mails, te géolocalise

Se moque de toi en public ou devant tes enfants

Rabaisse tes opinions et tes projets

Te fait du chantage si tu refuses de faire quelque chose



**Vigilance !
Dis stop
et demande
de l'aide**

T'encourage dans ton rôle de parent

Est content(e) quand tu te sens épanoui(e)

A confiance en toi

Accepte tes ami(e)s et ta famille

S'assure de ton accord, respecte tes décisions, tes désirs et tes goûts



**Profite,
ta relation
est saine**

Victimes ou témoins de violences conjugales ?

Les violences peuvent être
physiques, psychiques et/ou sexuelles

Vous vous sentez en danger ?



- Appelez le **17** ou contactez par sms le **114**
- **3919** pour être écouté(e) et informé(e)
- **115** pour un hébergement d'urgence
- Tu as - de 18 ans ? Appelle le **119** (*Enfance en Danger*)

Vous souhaitez faire un signalement ?



3 manières de le faire :

- Par SMS au **114**
- Plateforme en ligne **arretonslesviolences.gouv.fr**
- Pour les femmes, application mobile : **app-elles.fr**
(*alerte et contact des secours et proches en cas de danger*)

Pour aller plus loin ...



- Alerte le commissariat de police ou gendarmerie le plus proche en appelant le **17**
- Contactez l'association Du Côté des Femmes Muret
 - Permanence téléphonique : lundi au vendredi de 13h30 à 15h30 au **05.34.63.16.74** ou par mail à **accueil.femmes@ducotedesfemmes31.fr**
- Prenez RDV chez votre médecin traitant et/ou infirmière en cas de blessures. S'ils sont indisponibles, appelez le **15** avant de vous rendre aux urgences

QUI EST LA CPTS DU SUD TOULOUSAIN ?

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Sud Toulousain est une association de professionnels et établissements de santé, en collaboration avec les élus locaux et représentants des usagers, qui structure et coordonne des actions de santé.

Pour en savoir plus, visitez notre site web !
www.cpts-st.fr

